

Lycée Alphonse de Lamartine
PV du CE 20 décembre 2017

Durée de la séance : 2h30

Etaient présents :

M Michel SAUZET	Proviseur
M Laurent BARDOU	Proviseur Adjoint
Mme Nelly CLABAUT	DAF
M Sébastien PARAUD	Directeur de l'école primaire
Mme Najla HAWLY	Directrice Adjointe Libanaise
Mme Sophie MASSONNAT	CPE
M Patrick JOSEPH	C.A.R, représentant du Directeur général de la MLF
Mme Ikbal FARES	Représentante enseignant
Mme Nidale KLINK	Représentante enseignant
Mme Murielle CORMORAND	Représentant surveillant
M Tony AJALTOUNY	Représentant ATOS
M Karim GHANDOUR	Président du Comité des parents
Mme Shouda MENASSA	Représentant parent d'élève
Mme Katia HARB	Représentante parent d'élève
Mme Maya DUFRENNE	Représentant parent d'élève
Mme Randa BAROUD	Représentante parent d'élève
M Rodrigue Mouawad	Représentant élève
Mlle Lynn Baroud	Représentante élève
M Olivio BUGHOSEN	Elève vice-président

Excusés:

M Mainguy, M Tillmann, M Kanaan, Mme Daouk, M Katra sont excusés.

Le quorum est atteint avec **21** membres TITULAIRES présents ou représentés. Monsieur le Proviseur déclare la séance ouverte. Il remercie les membres présents, accueille les nouveaux élus, les félicite pour leur élection en tant que représentants des personnels, élèves et parents et installe le Conseil d'établissement 2017-2018.

Le secrétariat du conseil est assuré par la secrétaire du Proviseur. L'ordre du jour est rappelé avec l'examen en point 8 des questions diverses déposées.

Ordre du Jour:

- 1. Approbation du P.V du C.E du 17 .10.17**
- 2. Approbation du règlement intérieur du C.E**
- 3. Installation du conseil d'établissement et des différentes instances**
- 4. Plan d'action 2017-2018: bilan d'étape**
- 5. Voyages scolaires**
- 6. Carte scolaire et des emplois rentrée 2018**
- 7. Contribution facultative des familles à la caisse de solidarité**
- 8. Questions diverses**

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Établissement du 17 octobre 2017

Une demande de modification nous a été transmise par un représentant des parents, Mme Harb :

Cette dernière suggère un petit ajout à la page 7 point *pédagogie* :

« M. le Directeur évoque la possibilité de mettre en œuvre la certification Cambridge niveau CM2 ».

Le Procès-verbal de la réunion du 17 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil d'Établissement présents en intégrant cet ajout.

2. Approbation du règlement intérieur du Conseil d'Établissement.

Monsieur le Proviseur soumet le règlement intérieur à l'approbation du conseil qui l'adopte à l'unanimité. Il précise la différence entre le C.E et le C.A d'un EPLE en France, en notant qu'un C.A dispose de compétences budgétaires et dépend d'une collectivité territoriale tandis que le C.E est une instance de dialogue et de concertation consultative, sans compétence financière. M Joseph ajoute que le C.E est une instance française non exigée par la loi libanaise.

Annexe 1 (*règlement intérieur du CE*)

3. Installation du Conseil d'établissement et des différentes instances.

Les élections des personnels et élèves

Les élections des représentants des personnels se sont tenues le **24 octobre 2017** (liste unique pour le primaire). Celle des élèves a eu lieu au cours de la semaine du 16 octobre.

Le conseil d'établissement.

La composition du conseil d'établissement est tripartite et formée en nombre égal de membres de droit représentant la Direction générale de la MLF et de celle du Lycée, de représentants des personnels de l'établissement et de représentants des parents et des élèves. Rodrigue Mouawad et Lynn Baroud sont des membres de droit du conseil, élus par l'assemblée générale des délégués, ainsi que Olivio Bughosen vice- président du CVL.

Font partie du conseil, en tant qu'invités : M. le Directeur Général de la MLF, M. le CDAEFE, Mme Andrée Daouk représentante au Liban du Président de la MLF, M le Consul général, les conseillers à l'AFE et les conseillers consulaires ainsi que Maître Monla avocat et Monsieur Saayfan, président des anciens élèves.

Le conseil d'établissement est réuni 3 ou 4 fois dans l'année : octobre, décembre, avril et juin. Le chef d'établissement précise que le prochain conseil d'établissement aura lieu le **22 mars 2018**.

La commission permanente, le conseil de discipline

La commission permanente est sollicitée afin de préparer le conseil d'établissement, en cas de nécessité.

Le conseil de discipline est réuni autant que de besoin.

La commission d'Hygiène et Sécurité.

Elle émet un avis en matière d'hygiène et sécurité et informe de ses travaux le conseil d'établissement. Outre les échanges en séance, la commission peut visiter l'établissement afin d'examiner toutes améliorations possibles et est en charge de l'actualisation annuelle du PPMS. Elle se réunit deux fois par an.

Médecin principal: Mme Samar Zawde

Psychologue : Mme Mira Hachem

Infirmières : Mme Marie Chedrawi et Mme Sylvie Sleimane qui est actuellement directrice à l'annexe de Tripoli.

La composition des commissions a été vérifiée et complétée. Ces dernières sont présentées en **Annexe 2**.

Le Conseil Pédagogique

Le conseil pédagogique présidé par le chef d'établissement est constitué d'un conseiller principal d'éducation, de représentants de l'ensemble des disciplines du secondaire et réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement et contribue à la préparation du plan de formation continue pour le volet secondaire examiné par la cellule de formation continue.

La commission restauration

Elle siège deux fois par an et gère le suivi de l'ensemble des formes de restauration de l'établissement. Les participants à cette commission sont l'équipe de direction auxquels peuvent se joindre des enseignants, des surveillants, des parents et des agents.

La Commission sociale

Elle se réunit une fois par trimestre pour décider des sommes allouées aux familles en difficulté : aide à la scolarité notamment. Ses travaux sont préparés en amont par Mme Mokaddem. Il est précisé que les dossiers sont anonymés.

La Cellule de Formation continue

Elle prépare le plan de formation continue pour l'année scolaire suivante en réalisant une synthèse des demandes en lien avec les axes du projet d'établissement. La Cellule de formation réunie le 11 décembre a permis de valider les vœux exprimés par chacun en fonction des commandes institutionnelles (nouveaux programmes, réforme du Collège, AP ...) et des axes de notre projet d'établissement, suivant la procédure en vigueur dans le réseau Liban. La très large majorité des vœux exprimés a ainsi pu être pris en compte.

Conseil de la vie lycéenne CVL

Mme la CPE explique le fonctionnement de ce conseil auquel participent 10 lycéens et 10 adultes. Cette année, l'élection a eu lieu le 16 octobre 2017 avec une participation très satisfaisante de 86% de votants. Les élèves eux-mêmes suggèrent des projets qu'ils souhaitent piloter. Nous poursuivons l'inter CVL qui intègre les CVL de tous les établissements conventionnés au Liban plus la Jordanie. Une réunion des nouveaux élus a eu lieu le 17 novembre et un 1er CVL s'est tenu le 12 décembre 2017.

4. Plan d'action 2017-2018 : Bilan d'étape

➤ Bilan d'étape premier degré

- Le premier conseil d'école de l'année s'est déroulé le 29 novembre 2017 en présence de l'ensemble des enseignants et des parents délégués.
- une réorganisation de la sortie de 14h10 a été nécessaire suite au déplacement des bus privés. Dorénavant, tous les élèves sortent par le portail de la maternelle à l'exception des élèves qui prennent les bus du lycée qui sortent par le parking.
- En attendant d'avoir accès au livret numérique officiel, nous utilisons depuis l'an dernier un livret numérique qui reprend toutes les compétences des nouveaux programmes. A la fin du premier trimestre ces livrets ont été imprimés et distribués. A partir du deuxième trimestre, nous utiliserons une nouvelle application "CPRIM+ école" compatible avec le livret numérique officiel et qui permettra l'envoi par mail.
- Organisation des rencontres parents-enseignants du premier trimestre semaine du 18 décembre de 14h30-16h30.
- Liste des projets déjà réalisés:
 - Fête de l'Indépendance
 - Exposition "Bleue" au Consulat
 - Gestion des déchets
 - Travail avec l'association AL MIDAN
 - Affiches sur le tri des déchets en CM2
 - Nettoyage des abords du lycée CM1 et 1ère
 - Concours de dessin pour la réalisation de la chasuble des brigades vertes de l'école
 - Concours Castor informatique junior CM1, CM2
 - Participation à la semaine des lycées français dans le monde :
 - En maternelle : sciences, portes ouvertes, sport, chant dans les classes du collège, les couloirs
 - CP : sport + réalisation drapeau français et affichage
 - CE2 et 1ère : Réalisation drapeau libanais
 - CM1 : Recherche sur noms des lycées dans le monde
 - CE2 : Spectacle Flûte enchantée
 - Salon du livre :
 - Alex Cousseau, une semaine à l'école (3 CE1, 1 CE2 et 6e)
 - CM2 tutorés par les 2ndes : visite du Salon + 6 interviews avec 6 auteurs
 - Web radio : émission autour du Salon
 - SDLA :
 - Accueil de Wafa MEZGHANI (auteure tunisienne spécialiste en littérature enfantine) qui a animé des ateliers de la PS jusqu'en CM2
 - séance de dédicaces sur un stand du forum du livre
 - Visite au pressoir d'olives : GS
 - Visite du musée national de Beyrouth : CM1
 - Spectacle de Cirque pour les élèves de la PS au CM2
- Liste des projets en cours de réalisation:
 - Rallye plurilingue : du CP au CM2
 - Rallye mathématique : du CP au CM2

- Dominos, un journal scolaire du primaire
- Chorale : 40 élèves de CE2, CM1 et CM2.
- Atelier Web radio du mercredi : 1ère émission sur le site, la 2ème est en cours de réalisation
- Conseil des élèves du primaire : 1 délégué et 1 suppléant par classe de CM1 et de CM2

- liste des projets avenir:
 - Course aux nombres
 - Plantations de Cèdres à Ehden : CM2
 - L'éducation à la sécurité routière : CP-CM2
 - La journée du sport
 - La semaine des arts
 - « L'école primaire fait son cirque » : avec le clown Yann Costa
 - Ateliers et défis scientifiques : toutes les classes inscrites
 - Portes ouvertes
 - Soirée astronomie : CM2
 - Rencontres chorales francophones

Le journal « Domino » sera vendu pour alimenter la caisse des voyages.

Madame Harb propose de faire une note sur l'agenda aux parents pour développer la participation.

Madame Dufrenne demande si une Web radio ne pourrait pas fonctionner depuis le site web du lycée.

Madame Klink explique qu'un lien Web radio existe bien sur le site.

Madame Dufrenne propose de faire des interviews de parents.

➤ **Bilan d'étape second degré**

Le plan d'actions présenté lors du 1^{er} CE est mis en œuvre conformément à ce qui a été annoncé.

Un bilan exhaustif sera réalisé en fin d'année, beaucoup d'actions étant actuellement en cours de réalisations. Il convient néanmoins de présenter quelques temps fort de ce 1er trimestre.

a. Pédagogie et suivi éducatif

● Rencontres individuelles parents-professeurs

La première réunion individuelle parents-professeurs de l'année eu lieu le vendredi 24 novembre de 14h30 à 18h. L'objectif de ces rencontres est de permettre aux familles n'étant pas disponibles pendant les heures de réception parents (fixées annuellement dans l'emploi du temps des professeurs) de venir plus aisément dialoguer avec les enseignants.

Nous avons enregistré **une forte présence et ce, jusqu'à 17h45 (réunion écourtée pour des raisons techniques)**.

Les enseignants ont reçu des visites de l'ensemble des parents tous niveaux confondus avec cependant une légère inflexion pour les parents d'élèves de terminale.

Ces rencontres individuelles ont rencontré un vif succès s'expliquant par :

- La possibilité pour les parents de rencontrer les enseignants en dehors des heures fléchées dans l'emploi du temps, heures qui ne correspondent pas systématiquement à des moments de disponibilité des familles
- La possibilité de rencontrer les enseignants en présence de leur enfant
- Le choix du vendredi après-midi, période plébiscitée par les familles
- L'annonce, dans le calendrier scolaire présenté sur le site de l'établissement, de la date des rencontres (idem pour la seconde, positionnée **le 23 mars**)

- **Projet d'éducation à la gestion pacifique des conflits et médiation :**

Les classes de 5èmes sont actuellement en cours de formation, dans le cadre du projet, à la connaissance de soi, des autres et de la gestion des conflits. Après les vacances de Noël, une deuxième phase va permettre de sélectionner 15 élèves médiateurs qui auront une formation spécifique à la médiation et qui renforceront les deux premières générations des années précédentes.

M. El Hage, surveillant supervise ce projet d'accompagnement vers un climat scolaire serein dans l'établissement.

b. Activités à dominante littéraire

- **Semaine du salon du livre**

La semaine du salon du livre francophone de Beyrouth a de nouveau eu un fort écho au lycée Lamartine.

Grâce au soutien la Mission laïque française et du réseau AEFÉ Proche-Orient, l'établissement a accueilli l'auteur français Alex Cousseau qui ont pu faire partager leur passion et leur savoir-faire à des élèves du primaire essentiellement et grâce à l'excellente collaboration interdegré également à destination des élèves de 6^{ème}. Tous les participants ont été enthousiasmés par les activités pédagogiques faisant appel à l'imagination et à la créativité.

Nos élèves se sont également rendus au BIEL, et ont participé activement aux activités proposées par le(s) réseau(x) :

- une équipe de web radio composée d'élèves de quatrième et seconde encadrés par Madame Nidale Klink ont réalisé le dimanche 12 novembre les entrevues enregistrées de M. le directeur-adjoint de l'AEFE et de M. l'Ambassadeur de France au Liban présents sur le stand.
- Les élèves de seconde de Madame Cormorand et de M. Renault ont visité le salon le mercredi 8 et le jeudi 9 novembre en encadrement de tutorat des classes de CM2 et l'ensemble des élèves ont interviewé les auteurs présents sur le stand AEFÉ/MLF.

Ils ont par ailleurs pu découvrir les multiples stands du salon consacrés à la littérature francophone alors que 4 élèves de seconde et première recevaient le 1er prix qui ont couronnés leur succès au concours "Traductio".

L'équipe de direction remercie l'auteur pour son intervention, ainsi que les professeurs de français (Mme Cormorand, Mme Mobayed, M. Renault) pour leur engagement dans l'organisation et l'exploitation pédagogique des différentes actions réalisées.

- **Atelier classe théâtre**

Madame Cormorand, professeur de lettres, a mis en place un atelier classe théâtre en 4ème. Des représentations de scénettes dans le cadre de différents événements (et notamment durant la semaine de la Francophonie et les Rencontres Théâtrales) sont envisagées.

- **Educ'Arte**

EDUC'ARTE est une nouvelle ressource pour les enseignants et les élèves au lycée Lamartine. Il s'agit d'un outil pédagogique numérique culturel d'excellence, qui fait par ailleurs l'objet d'un partenariat avec la Mlf.

Il donne accès à :

- un site de vidéo à la demande par abonnement spécialement conçu pour les enseignants et les élèves (plus de 500 œuvres intégrales accessibles)
- des fonctionnalités pédagogiques innovantes
- des documentaires concernant toutes les disciplines, des films d'animation, courts ou moyens métrages de cinéma

Cette ressource permet également l'utilisation d'outils numériques innovants, répondant pleinement aux exigences d'une pédagogie dynamique et ouverte à l'acquisition de compétences multiples.

La formation à cette ressource se poursuit cette année pour les enseignants participants à l'usage de la plateforme.

Mme Harb s'interroge sur la possibilité de donner accès aux élèves sur le site pour faire des recherches.

Le proviseur adjoint répond que les professeurs prennent en charge la recherche sur le site et que des films d'animation sont aussi accessibles.

M le proviseur ajoute que le site AGORA permet d'établir un lien entre anciens et nouveaux élèves des Lycées français du monde. Il indique que le congrès mondial 2018 de l'Association des anciens élèves du réseau sera organisé à Beyrouth au GLFL en juin prochain.

c. Activités à dominante scientifique

Ces actions s'organisent essentiellement autour de concours et défis qui se déroulent essentiellement durant le 2nd trimestre. (Concours Castor informatique, rallye maths, course aux nombres, concours Géosciences, Olympiades de Maths...).

d. Activités à dominante Citoyenneté et Laïcité

Les enseignantes Mesdames Chahine et Chaanine se sont engagées pour permettre l'intervention devant les élèves de troisième et 1ère ES de Monsieur le Ministre Fayçal Karamé le mardi 21 novembre dans le cadre de la célébration de la Fête de L'Indépendance et du travail de mémoire.

Il est prévu par ailleurs, l'intervention de M. le Ministre Ziad Baroud dans le cadre d'une table ronde sur la laïcité.

e. Orientation

Le **plan orientation** de l'établissement se développe et prend davantage d'ampleur cette année, afin de répondre de façon plus étroite aux besoins diagnostiqués dans l'établissement (élèves, familles), en adéquation avec les recommandations du MEN, de l'AEFE, Mlf-réseau du Liban. Depuis le début de l'année, plusieurs actions en ce sens ont été réalisées ou sont en cours de développement :

- Formation au logiciel FOLIOS (ONISEP) pour la mise en œuvre et le suivi de l'orientation dans le cadre du parcours Avenir et des parcours éducatifs.
- Visite du salon de l'Education pour les élèves de première en mars à Beyrouth.
- Généralisation et systématisation des entretiens individuels pour les élèves de 1ere et Terminales par les professeurs principaux
- Instauration de RDV Orientation pour les familles et les élèves avec M. Tourmente (PRIO) tous les mardi après-midi
- Mise en œuvre de la plateforme AGORA par le PRIO (plateforme d'information et d'échanges concernant les élèves et les anciens élèves.)

- **Forum universités libanaises**

Le lycée n'a pas reconduit cette année son action d'orientation post bac libanais selon son habitude et ce pour des raisons techniques de non disponibilité des universités sur les créneaux horaires qui convenaient au lycée. Le lycée a mutualisé l'opportunité avec le lycée NI et nos élèves de terminales ont pu visiter les stands de 14 universités, Grandes écoles et facultés qui ont été invitées :

USJ; AUB; LAU; l'ESA; NDU, UL, L'université libano-française; L'ALBA; L'institut Technologique Issam Fares; L'université Arabe, L'université de Balamand en tant que coordonnateur du groupe pour 2017/2018.

Chaque université a pu présenter ses parcours et son offre de formation permettant aux élèves présents de solliciter les informations nécessaires et complémentaires pour faire leurs choix d'orientation en connaissance de cause. Cette nouvelle modalité d'organisation n'a été ce vers quoi on tendait, l'objectif étant, dans l'avenir, de travailler à dynamiser le PÔLE ORIENTATION sur les deux aspects libanais et français.

Le président du CDP propose d'inviter les universités au second trimestre. Madame Hawly explique que la réception des applications aux universités se termine fin décembre. Madame

Harb propose d'inviter uniquement les universités les plus fréquentées comme l'USJ, l'université libanaise...

M le proviseur conclut que si un besoin important est avéré et qu'une nouvelle action de ce type est compatible avec notre agenda, cette demande sera étudiée.

5. Voyages scolaires

D'une manière générale un courrier est adressé à l'ensemble des familles concernées par un voyage scolaire afin de déterminer le nombre d'élèves potentiellement partants. Pour le secondaire, une majorité des familles a manifesté sa volonté de s'engager dans un voyage en Italie (6ème) et en Espagne (seconde). Pour le primaire une classe transplantée "classe de neige" pour les CM2 et un voyage en France (CM1) sont prévus.

A signaler que, en raison des conditions de sécurité mises en place en France et des éventuelles décisions sécuritaires pouvant intervenir en lien avec des événements que nous ne pouvons maîtriser, les billets d'avion et les hébergements doivent pouvoir bénéficier d'une clause d'annulation et/ou de modification avec assurance, ce qui pourrait entraîner une hausse du prix des voyages.

A l'inscription un acompte de réservation est demandé aux familles pour les voyages à l'étranger. Des échelonnements sont accordés. Le prix du voyage doit impérativement être réglé par les familles deux semaines avant le départ.

Les prix proposés lors de l'inscription le sont à titre indicatif puisque le nombre d'élèves par voyage n'est pas définitivement arrêté.

Dans le cas où le montant demandé est supérieur au coût final, l'établissement s'engage à rembourser les familles du trop versé.

Mme Harb propose d'avancer d'une semaine le voyage en Espagne puisqu'il coïncide avec les fêtes de Pâques. Le proviseur adjoint répond que les voyages scolaires en dehors des vacances nous obligent à accueillir les élèves qui n'y participent pas et qu'ils perturbent par ailleurs l'année scolaire en entraînant la suppression d'heures de cours.

Le président du CDP remarque que les tarifs du voyage des CM1 sont plus élevés que les années passées. Mme Clabaut explique que le choix de l'agence a été fait en fonction des prix mais également de la sécurité des élèves.

Concernant les dates des voyages, il faut que tous les acteurs soient en accord.

Mme Fares suggère l'idée de construire les classes selon les voyages. Mme Baroud approuve cette suggestion permettant d'organiser des voyages pour les classes qui n'ont pas encore voyagé.

M le proviseur dit que cette option n'est pas à rejeter a priori mais qu'elle pose des problèmes organisationnels.

Tarifs à titre indicatif :

VOYAGES 1-1	Classe concernée	Nombre élèves	Date prévue du voyage	Pays de destination	Coût prévisionnel
CLASSE DE NEIGE	CM2	60	Janvier	Laqlouq	750 000 LL
France	CM1	49	Mai	France	2 412 000 LL
ITALIE	6ème	43	février	Italie	1 650 USD estimatif
ESPAGNE	2 ^{NDE}	en cours	Avril	Espagne	1 800 USD estimatif

6. Carte scolaire et des emplois rentrée 2018

Monsieur le Proviseur rappelle que nous anticipons pour la rentrée 2018 une structure identique à celle de la rentrée 2017 et une stabilité des effectifs. Naturellement, la structure pourra être modifiée en fonction des variations constatées ou anticipées, à la hausse ou à la baisse.

M. le Proviseur indique que l'AEFE nous a donné son accord pour "dégeler" le poste de RE2 N° 641 (poste de professeur de Lettres qui a été pourvu cette année en recrutement local). Un poste d'enseignant de Lettres supplémentaire sera donc publié.

Il confirme également que la création du poste d'EMFE EMCP1 Expatrié est garantie par l'AEFE. Dans le contexte budgétaire très tendu qui est celui de l'Agence, ces deux confirmations sont d'excellentes nouvelles pour le Lycée Lamartine.

Des enseignants résidents en fin de contrat (3 ans) seront amenés cette année encore à se porter candidats à de nouveaux postes au sein du réseau et/ou à demander leur réintégration. Les postes correspondants seront publiés respectivement comme susceptibles d'être vacants ou vacants conformément à la procédure réglementaire et pourvus après réunion des CCPLA compétentes.

A ce jour sont déclarés vacants ou susceptibles de l'être:

- 1 poste de professeur de Lettres **résident, vacant.**
- 1 poste de professeur de Lettres **résident, susceptible d'être vacant.**

- 1 poste de professeur de Philosophie **résident, susceptible d'être vacant.**
- 1 poste de professeur d'Histoire et Géographie **résident, susceptible d'être vacant**

7. Contribution facultative des familles à la caisse de solidarité

Lors de la dernière commission sociale de solidarité les parents d'élèves présents suggèrent d'instituer une contribution facultative de solidarité afin d'abonder les crédits déjà ouverts.

Cette contribution serait lancée sur la facturation du second trimestre 2017/2018

A la demande des représentants des parents cette proposition est annulée car il y a déjà le foyer socio-éducatif payé par les parents sur la facture du premier trimestre et destiné à ce même objectif.

8. Questions diverses

- **Questions des parents d'élèves :**

1- Qualité des photocopies données aux élèves.

Les contrats arrivent à expiration mi-janvier. Tous les photocopieurs vont être renouvelés et remplacés par des machines neuves.

2- Participation du Lycée aux activités sportives organisées par le ministère de l'éducation nationale libanais.

Les élèves du Lycée participent d'ores et déjà très régulièrement à des rencontres sportives extérieures, soit encadrées par l'équipe des professeurs d'EPS coordonnée par M. Robert Younès, soit dans le cadre du périscolaire (Basket Ball). Nous souhaitons également faire fonctionner une équipe de football lycée mais en dépit de multiples relances nous ne sommes pas parvenus à constituer une équipe complète. Toutes les suggestions en matière de participation à des rencontres inter-établissements seront examinées favorablement et nous y répondrons, dans la mesure du possible.

Mme Hawly explique qu'il y a des activités que nous faisons en interne mais quand il s'agit d'activités organisées par des acteurs externes ceci nous intéresse pour valoriser les talents. Elle note qu'on ne peut pas aisément mobiliser des élèves qui terminent à 16h30.

M le proviseur ajoute que le Lycée est toujours intéressé par les projets de partenariats susceptibles de favoriser connections et échanges. Mme Assoum pourra prendre l'attache de la direction du Lycée pour tout ce qui concerne rencontres et propositions d'activités sportives.

3- Le poids du cartable

M. le Proviseur explique qu'il s'agit-là d'une question récurrente et pour autant non négligeable. Les solutions suivantes sont actuellement mises en œuvre :

- Mise à disposition des élèves de 6ème / 5ème de casiers sécurisés qui sont encore sous utilisés.
- Mise en œuvre de l'usage des tablettes numériques en cycle 3 (CM1, CM2 et 6ème) permettant aux élèves concernés de ne plus avoir à transporter leurs manuels.
- Incitation des élèves par les professeurs principaux à bien gérer leur emploi du temps en évitant de transporter des manuels inutiles.
- Possibilité offerte dans nombre de disciplines d'utiliser un manuel pour deux élèves.

M le proviseur explique que les casiers sont bien accessibles et que les professeurs n'ont aucune raison de ne pas permettre aux élèves d'y accéder afin de récupérer leurs livres.

4- Livres achetés non utilisés. A la place utilisation des fiches photocopiées et collées sur les cahiers.

Les manuels scolaires sont choisis et listés par les professeurs dans le cadre des conseils d'enseignement coordonnés par les professeurs coordonnateurs de discipline. L'usage des manuels est sous la responsabilité du corps enseignant. Des photocopiés peuvent être diffusés dans le cadre des cours en complément des textes et supports du manuel de classe. Une substitution complète du manuel par les photocopiés ne peut concerner que la totalité des enseignants dans une discipline et déterminé pour l'année scolaire dans la contrainte des périodes de vie des manuels retenus.

Il en est de même en élémentaire où une expérience d'usage des livres numériques est en cours dans les classe du niveau CM2. Un compte-rendu de cette expérimentation sera présenté lors du prochain conseil d'établissement.

Mme Harb suggère de revoir les listes des manuels à la fin de chaque année afin d'éviter l'achat de manuels qui ne seront jamais utilisés.

Mme Dufrenne propose d'utiliser les manuels de la classe de 3^{ème} à partir de la classe de 4^{ème}.

M le proviseur conclut qu'il est nécessaire que le choix effectué par les équipes pédagogiques à la fin de l'année scolaire concernant les manuels scolaires soit en effet pertinent et que les manuels ont bien vocation à être utilisés.

5- Problème de lignes téléphoniques du Lycée.

Une extension des lignes d'accès au lycée a été effectuée. Le lycée dispose maintenant de 5 lignes fixes et 1 ligne portable.

L'information sera mise sur le site très prochainement.

6- Décaler les heures de réunions 10 min après la sortie des classes.

M. le Proviseur indique que s'il s'agit de décaler de 10 mn l'horaire des rencontres parents professeurs (RIPP) afin d'éviter les problèmes de circulation et d'accès au lycée, nous y sommes naturellement favorables.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 16h00.

Secrétaire de séance

Dima Ghannoum

Le Proviseur

Michel SAUZET